

Direction Secteur Développement Urbain
Urbanisme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Égalité – Fraternité

Ville de Givors

ARRÊTÉ MUNICIPAL

N°AR2023_276

OBJET : ARRÊTÉ D'AUTORISATION D'ENSEIGNE, KIABI ZONE INDUSTRIELLE DE LA VALLÉE DU GIER 69700 GIVORS

Le maire de Givors,

Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8 et suivants,

Vu l'arrêté du maire n°11/086 en date du 22 avril 2011 portant sur la création du Règlement de la Publicité, des enseignes et des pré-enseignes sur la commune de Givors,

Vu l'arrêté du maire n°AR20228055 en date du 21 janvier 2022 portant délégation de fonction et de signature à Madame Nabiha Laouadi, 5^e adjointe déléguée à l'urbanisme, à l'habitat et au droit ;

Vu la demande d'autorisation d'enseigne reçue en mairie le 26 avril 2023, présentée par Nathalie Dubois, au bénéfice de KIABI situé zone industrielle de la vallée du Gier, enregistrée sous le n° DAP 069 091 23 0003 ;

Considérant que le projet de l'enseigne KIABI respecte la réglementation nationale et le Règlement Local de Publicité.

ARRÊTE

Article 1 : La demande d'autorisation préalable d'enseigne est accordée pour trois enseignes à KIABI installé zone industrielle de la vallée du Gier à Givors,

Article 2 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté par :

- publication sur le site internet de la ville de Givors,
- notification à l'intéressé,
- ampliation du présent arrêté au comptable de la collectivité,
- ampliation du présent arrêté au préfet du Rhône.

Article dernier : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant monsieur le maire dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon sis 184 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 ou sur le site <https://citoyens.telerecours.fr/>, dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la Ville de Givors – PROJET réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Le 9 mai 2023,

Nabiha LAOUADI, 5ème
adjointe déléguée à
l'urbanisme, à l'habitat et au
droit

Envoyé en Préfecture le :
Affiché ou notifié le :

d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité, une préenseigne ou une enseigne

Livre V - Titre VIII - Chapitre 1^{er} - art. L. 581-9 et L. 581-44, R. 581-9 à R. 581-21 du code de l'Environnement

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier transmis à

Numéro d'autorisation

___/___/___

le ___/___/___

ABF préfet de région

AP - _____ - _____ - _____ - _____

Compléter la partie concernant le dispositif visé par la demande d'autorisation

Un imprimé ne peut concerner qu'un seul type de dispositif.

Lorsque plusieurs dispositifs du même type sont installés sur le même terrain, un seul imprimé peut être renseigné.

Lorsque plus de 3 enseignes sont installées pour une même activité, un second imprimé doit être renseigné.

1. Identité du déclarant projetant d'exploiter le dispositif

Vous êtes un particulier : Madame Monsieur

Nom _____ Prénom _____

Vous êtes une personne morale :

Dénomination **KIABI SAS EUROPE** Raison sociale : **SAS**

N° SIRET **3 4 4 1 0 3 2 7 0 0 0 0 2 3** Forme juridique **SAS**

Représentant de la personne morale Madame Monsieur

Nom **DUBOIS** Prénom **NATHALIE**

2. Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro **100** Extension _____ Lieu-dit ou boîte postale _____

Voie **RUE DU CALVAIRE**

Code postal **5 9 5 1 0** Localité **HEM**

N° de téléphone **0 3 5 9 3 1 4 8 1 4** N° de télécopie _____

Adresse électronique _____

3. Localisation d'installation du ou des dispositifs

Département **69700** Commune **GIVORS**

Adresse **Z.I. DE LA VALLEE DU GIER**

4. Enseignes

Situation de l'activité RDC Etage(s) n° _____

4.1. Enseigne n°1

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)

Sur façade parallèle à la façade perpendiculaire à la façade

Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps

Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source _____

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face

Autre (précisez) : **KIABI** Ville de Givors

Enseigne Oui Non

Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique Autre Précisez :

Luminance maximale : de jour 150 cd/m² de nuit 400 cd/m²

Efficacité lumineuse 120 lm/W

Extinction prévue : (horaires indicatif) SELON REGLEMENTATION

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond BARDAGE lettres RAL 9007

Largeur 7,21m Hauteur 1,50m Epaisseur ___ cm Surface 10,81m²

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse coté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol 6,90mètres Largeur de la rue ___ , ___ cm

Saillie sur la façade 1cm ___ , ___ mètres Largeur du trottoir ___ , ___ cm

4.2. Enseigne n°2

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)

Sur façade : parallèle à la façade perpendiculaire à la façade

Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps

Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face

Précisez : Enseignes services : CLICK & DRIVE / SECOND MAIN / ATELIER

Enseigne lumineuse

Oui Non

Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique Autre Précisez :

Luminance maximale : de jour ___ cd/m² de nuit ___ cd/m²

Efficacité lumineuse ___ lm/W

Extinction prévue : (horaires indicatif)

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond BARDAGE lettres RAL 5011

Largeur 2,80m Hauteur 1,30m Epaisseur ___ cm Surface 3,64m²

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse coté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol 8,14mètres Saillie sur la façade 1,00 cm

Largeur de la rue ___ , ___ mètres Largeur du trottoir ___ , ___ cm

4.3. Enseigne n°3

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)

Sur façade : parallèle à la façade perpendiculaire à la façade

Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps

Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face

Précisez : Enseignes marchés : FEMME / HOMME / ENFANT / BEBE

Enseigne lumineuse

Oui Non

Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique Autre Précisez :

Luminance maximale : de jour ___ cd/m² de nuit ___ cd/m²

Efficacité : _____ lm/W

Extinction prévue : _____

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond **BARDAGE** lettres **RAL 5011**
 Largeur **1,54m** Hauteur **1,80m** Epaisseur _____ cm Surface **2,77m²**

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse côté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol **8,16mètres** Saillie sur la façade **1,00 cm**
 Largeur de la rue _____ mètres Largeur du trottoir _____ cm

4.4. Autres enseignes existantes pour le même établissement

Enseigne sur toiture :	Nombre	_____	Surface cumulée	____, ____m ²
Enseigne sur façade :	Nombre	1	Surface cumulée	4,84m²
Enseigne scellées au sol ou installées directement sur le sol (supérieures à 1m ²)	Nombre	_____		

4.5. Surface cumulée des enseignes installées et des enseignes existantes (pour le même établissement)

Surface cumulée des enseignes sur toiture de l'établissement	____, ____m ²	Surface cumulée des enseignes sur façade de l'établissement	17,22m²	Surface de la façade commerciale	327,48m²
--	--------------------------	---	---------------------------	----------------------------------	----------------------------

4.6. Cas particulier du lieu où sont localisées les enseignes

L'activité est-elle située dans une zone couverte par un RLP : Oui Non

Zonage du règlement local de publicité _____

S'agit-il d'enseigne(s) temporaire(s) ? Oui Non

Durée d'installation _____

Enseigne(s) apposée(s) sur un immeuble classé ou dans le champ de visibilité de cet immeuble, sur un immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire. (R. 581-16 II 1° du CE) Oui Non

Précisez _____

Enseigne(s) apposée(s) sur un monument naturel, dans un site classé, un cœur de parc national, une réserve naturelle ou sur un arbre. (R. 581-16 II 2° du CE) Oui Non

Précisez _____

Enseigne(s) apposée(s) dans un secteur sauvegardé (R. 581-16 II 3° du CE) Oui Non

Précisez _____

Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain ou paysager, (ZPPAUP) ou une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) (R. 581-16 II 4° du CE) Oui Non

Précisez _____

Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection délimité autour d'un site classé, dans un parc naturel régional, dans un site inscrit à l'inventaire ou sa zone de protection, dans l'aire d'adhésion d'un parc national, dans une zone Natura 2000 (zone spéciale de conservation ou une zone de protection spéciale) (L. 581-8 du CE) Oui Non

Précisez _____

5. Dispositif lumineux (à l'exclusion des concessions de mobilier urbain, des dispositifs de micro-affichage, et des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)

5.1. Localisation du dispositif ou du matériel

Propriété privée	<input type="checkbox"/>	Domaine public	<input checked="" type="checkbox"/>
Superficie du terrain (hors domaine public)	____, ____ m ²	Référence cadastrale (indicative)	_____
Propriété privée :		Domaine public :	
Longueur du côté de l'unité foncière bordant la voie publique	____, ____ mètres	Longueur du côté l'unité foncière bordant l'emplacement prévu	____, ____ mètres

Aux limites séparatives de propriété (hors domaine public) _____ mètres aux baies des immeubles situées _____ mètres sur des fonds voisins

Si la commune d'installation est dotée d'un Règlement local de publicité :

Zonage du règlement local de publicité (indicatif) _____

Si l'installation a lieu hors agglomération :

Emprise d'aéroport Emprise de gare ferroviaire Périmètre d'un établissement de centre commercial délimité par le RLP

5.2. Nature du dispositif ou du matériel

Dispositifs muraux

Sur mur :	Nombre	_____	Format	_____
Sur clôture :	Nombre	_____	Format	_____
Sur palissade :	Nombre	_____	Format	_____
Autre (précisez) FACADES	Nombre	4	Format	"bandeau"

Dispositifs scellés au sol ou installés directement sur le sol

Nombre de faces : Simple-face Double-face

Dispositifs sur toiture Nombre _____ Format _____

Caractéristiques de la publicité lumineuse

Durée d'installation Indéterminée (8 ans maximum)

Lettres découpées Autre (précisez) :

Numérique A images animées A images fixes Vidéo

Luminance maximale : de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²

Luminance moyenne : de jour **150** cd/m² de nuit **400** cd/m²

Efficacité lumineuse : **120** lm/W Consommation électrique (dispositif numérique) _____ kWh

Extinction prévue : horaires **SELON REGLEMENTATION** Consommation électrique (dispositif numérique) _____

5.3. Autres dispositifs ou matériels existant sur le terrain (si installation sur une propriété privée)

Dispositifs muraux

Sur mur :	Nombre	_____	Format	_____
Sur clôture :	Nombre	_____	Format	_____
Sur palissade :	Nombre	_____	Format	_____
Autre : (précisez)	Nombre	_____	Format	_____
Dispositifs scellés au sol ou installés directement sur le sol	Nombre	_____	Format	_____
Dispositifs sur toiture	Nombre	_____	Format	_____

6. Installation de publicité lumineuse sur mobilier urbain dans le cadre d'une concession d'affichage (à l'exclusion des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)

N'indiquez ici que le nombre de dispositifs concernés par la concession, précisez sur la pièce DP5 leurs nature, format, localisation, distance par rapport aux baies des immeubles situés sur les fonds voisins.

Abris : Nombre _____ Colonnes porte-affiches : Nombre _____

Kiosques : Nombre _____ Mâts porte-affiche : Nombre _____

Mobilier d'information : Nombre _____

7. Dispositifs à des devantures commerciales supportant de la publicité lumineuse (à l'exclusion des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)

Surface de la devanture commerciale

 3 2 7 . 4 8 m²

 La surface cumulée des dispositifs déclarés et déjà présents ne peut excéder le dixième de la surface de la devanture commerciale, dans la limite de 2 m²

Nature des dispositifs

Surface	__ , __ m ²	Nombre	_____	Cumul	__ , __ m ²
Surface	__ , __ m ²	Nombre	_____	Cumul	__ , __ m ²
Surface	__ , __ m ²	Nombre	_____	Cumul	__ , __ m ²
Surface cumulée des dispositifs déclarés				_____	__ , __ m ²

Autres dispositifs de petit-format lumineux et non lumineux déjà installés sur la devanture concernée

Surface	__ , __ m ²	Nombre	_____	Cumul	__ , __ m ²
Surface	__ , __ m ²	Nombre	_____	Cumul	__ , __ m ²
Surface	__ , __ m ²	Nombre	_____	Cumul	__ , __ m ²
Surface cumulée des dispositifs déjà installés				_____	__ , __ m ²

Caractéristiques de la publicité lumineuse

Durée d'installation	_____ (8 ans maximum)			
Lettres découpées	<input type="checkbox"/>	Autre (précisez)	<input type="checkbox"/>	_____
Numérique	<input type="checkbox"/>	A images animées	<input type="checkbox"/>	A images fixes <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/>
Luminance maximale	de jour	_____ cd/m ²	de nuit	_____ cd/m ²
Luminance moyenne	de jour	_____ cd/m ²	de nuit	_____ cd/m ²
Efficacité lumineuse	_____ lm/W			

8. Bâches

8.1. Bâches de chantier

Nature des travaux (précisez) _____

Durée des travaux _____

 BBC rénovation

Emplacement de l'échafaudage _____

 Surface de la bâche _____ m² Surface de la publicité : _____ m²

Durée d'installation de la bâche _____ (ne peut excéder l'utilisation effective des échafaudages pour les travaux)

8.2. Emplacement de bâches publicitaires

Type de support _____

 Surface de la bâche _____ m²

Durée d'installation _____

(8 ans maximum)

9. Dispositif temporaire de dimension exceptionnelle

Type de manifestation annoncée _____

Date de la manifestation annoncée _____

Surface du dispositif _____

Durée d'installation _____

J'attest
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à : HEM

Le, 20 04 2023

Signature du demandeur


Nathalie DUBOIS

Votre demande d'autorisation doit être établie en 3 exemplaires et doit être adressé :

- à la mairie où est envisagé le dispositif: lorsque la commune est couverte par un règlement local de publicité ou lorsqu'il s'agit d'une demande concernant un emplacement de bâche ou un dispositif de dimension exceptionnelle
- à la préfecture du département où est envisagé le dispositif: lorsque la commune n'est pas couverte par un règlement local de publicité

Service Technique France
100 Rue du Calvaire
59510 Hem

Mme Nathalie DUBOIS
03 59 31 48 14 / n.dubois@kiabi.com

DESCRIPTIF : enseignes de remplacements.

KIABI GIVORS (69700)
Z.I. de la Vallée du Gier

**Formulaire cerfa 14798*01 (AP)*

❖ **FACADE PRINCIPALE NORD-OUEST** : (33.18m*9.87 = 327.48m²)

1/ Enseigne **KIABI**, lettres découpées lumineuses avec LEDS blanches fixée sur entretoises

Face : PMMA blanc givré diffusant, chant (12 cm) & listel (1cm) : inox mat RAL 9007

Fond RAL 5011,

dimensions enseigne : **7.21m*1.50m soit 10.81m²**, sur bardage, située à 6.90m du sol,

2/ Enseigne « **service** » : **CLICK & DRIVE / SECOND MAIN / ATELIER**, lettres découpées acier laquées RAL 5011, typo : Futura Heavy,

dimensions enseigne : **2.80m*1.30m soit 3.64m²**, sur bardage, située à 8.14m du sol,

3/ Enseigne « **marchés** » : **FEMME / HOMME / ENFANT / BEBE**, lettres découpées acier laquées RAL 5011, typo : Futura Heavy

dimensions enseigne : **1.54m*1.80m soit 2.77m²**, sur bardage, située à 8.16m du sol,

**Formulaire cerfa 14798*01 (AP)*

❖ **FACADE NORD-EST** : (60.99m*10.04m = 612.33m²)

EXISTANTE MODIFIEE/ Enseigne **KIABI.com**, lettrage inox ou PMMA épaisseur 5mm, RAL 5004,

dimensions enseigne : **4.99m*0.97m soit 4.84m²**, sur bardage, située à 9.01m du sol,

**Formulaire cerfa 13404*10 (DP)*

❖ **FACADE NORD-OUEST**

Mise en place d'une arche 400*80mm, Dibond chêne clair, Réf : EGGER H3395ST12, rétro-éclairée, au niveau de l'entrée / sortie du magasin,

Peinture bardage RAL 9016 / soubassement RAL 7016,

❖ **FACADE NORD-EST / FACADE SUD-EST / FACADE SUD-OUEST**

Peinture bardage RAL 9003, soubassement RAL 9016.

- Enseignes de « remplacements » installées : **3** pour **17.22m²**,
- Enseigne existante non-modifié : **1** de **4.84m²**,
- Surface totale des enseignes : **4** pour **22.06m²**.

SERVICE TECHNIQUE

100 rue du Calvaire
59510 HEM
Tél : 03 20 81 45 00

Envoyé en préfecture le 17/05/2023

Reçu en préfecture le 17/05/2023

Publié le



ID : 069-216900910-20230509-AR2023_276-AR

ATTESTATION DU MAITRE D'OUVRAGE

KIABI MONTGERON

Je soussignée, **Nathalie DUBOIS**, m'engage à respecter les règles générales de construction prises en application du chapitre 1^{er} du titre 1^{er} du livre du Code de la Construction et de l'Habitation, notamment celles relatives à la solidité.

Je m'engage également à missionner un bureau de contrôle agréé avec une mission L+ LP + SEI tout au long des travaux.

Fait pour valoir ce que de droit.

Hem, le 19/04/2013.

**DUBOIS Nathalie,
Assistante Administratif.**

KIABI SAS EUROPE
100 RUE DU CALVAIRE
59510 HEM

Nathalie DUBOIS

ATTESTATION RELATIVE A LA SOLIDITÉ DE L'OUVRAGE

Vu l'article 46 du décret n°95.260 du 08 mars 1995, modifié par le décret n°97.645 du 31 mai 1997.

Vu l'article GE 7 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

Je soussignée, Madame Nathalie DUBOIS,

Certifie en qualité de Maître d'Ouvrage avoir fait effectuer l'ensemble des contrôles et vérifications techniques relatives à la solidité du bâtiment **KIABI** situé **Z.I. de la Vallée du Gier, 69700 GIVORS.**

Conformément aux textes en vigueur.

Fait à Hem,
Le 19/04/2023.

Signature



KIABI SAS EUROPE
100 RUE DU CALVAIRE
69510 HEM
Nathalie DUBOIS



